

PRÉAVIS NATIONAL TRAIN

LA DdT AGRESSE NOTRE METIER, ATTAQUE NOS RHR

Cette modification va détruire les ECT et aura de terribles répercussions sur les conditions d'exercice de notre métier et sur notre déroulement de carrière.

Force Ouvrière a refusé dès le 5 novembre les propositions de la DdT et a proposé l'action unitaire contre ces attaques. Le mardi 18 novembre lors de la réunion conclusive de la DCI, FO a de nouveau exprimé le refus des ASCT contre les agressions de la direction.

Qui peut raisonnablement penser que la Direction des Trains reviendra sur ses **attaques sans précédent** de notre métier lors d'un des nombreux **Groupes de Travail** qui se dérouleront dans un calendrier détendu... (détendu pour qui ? Pas pour le personnel des ECT !)

SEULE UNE RÉPONSE MASSIVE DES ASCT PEUT STOPPER CES ATTAQUES !

Nous appelons l'ensemble du personnel des ECT à **envoyer un message fort à la direction en déposant massivement les D2I** (même si vous êtes en repos les premiers jours) et en suivant le préavis de grève reconductible déposé les fédérations **FO** et SUD Rail.

Si la réunion de conciliation dans le cadre du préavis, ne permet pas d'obtenir :

- **L'arrêt de la destruction de notre métier** (roulements trop spécialisés, résidences dédiées, Retrait de Proximitr'1,)
- **La garantie d'un métier unique ASCT**
- La mise en place d'une **compensation en temps tenant compte toutes les contraintes métier** (*Travail décalé, travail de nuit, travail Dimanche et Fêtes, RHR*)

POUR défendre nos métiers en ECT
Grève à partir de
lundi 24 novembre, 4h du matin,
Ensemble, obligeons la DdT à écouter les agents.

FO - SUD-RAIL



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

34, rue du Commandant Mouchotte

75699 PARIS CEDEX 14

18/11/08 F. NOGUE

Monsieur François NOGUE
Directeur des Ressources Humaines SNCF
34 Rue du Commandant Mouchotte
75699 Paris Cedex 14

Objet: Préavis de grève des personnels des ECT.

Paris, le 18 novembre 2008.

Monsieur,

Nous avons été reçus par l'entreprise, dans le cadre de la procédure de concertation immédiate du 20 Octobre 2008 ; une seconde réunion s'est tenue le 27 octobre, et nous constatons que les désaccords subsistent ainsi que l'atteste le relevé de conclusion qui nous a été transmis.

En conséquence, conformément aux dispositions légales, les fédérations SUD-Rail et FO vous déposent un préavis de grève **d'une durée illimitée, à partir du lundi 24 Novembre 2008 à 04 h00, reconductible par période de 24 heures.**

Ce préavis concerne le personnel des Etablissements Commerciaux des Trains de la SNCF.

Il est motivé par les revendications suivantes :

- La prise en compte des revendications exprimée dans la DCI, en matière d'organisation de la production et de conditions de travail
- L'exigence du maintien de l'unicité des métiers dans toutes leurs composantes
- La reconnaissance des contraintes inhérentes au métier de roulant et d'encadrement de la spécialité « Trains »

Recevez Monsieur le directeur nos salutations syndicales.

Pour la fédération SUD-Rail

Eric Santinelli

Pour la fédération FO

Emile Lhomme